

L'agriculteur normand

La Presse Agricole de Normandie

Service Annonces Légales

1, rue Léopold Sédar Senghor - CS 50634 - 14914 CAEN Cedex 09

Tél. : 02.31.70.88.19. Mail : an.legales@agriculteur-normand.com

Caen, le 25 juin 2025

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : n°4855950

Cette annonce a été mise en ligne le **26/06/2025** sur Agriculteur Normand-web

Pour le département : **CALVADOS**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 25 novembre 2022

Mme Odette Sylviane HONTA, demeurant à TROUVILLE-SUR-MER (14360) Ehpad Le Normandia route d'Aguesseau. Née à PARIS (75008), le 26 mars 1934. Divorcée de M Claude Louis SACHE, suivant jugement rendu par le TJ de PARIS (75000) le 3 juillet 1973, et non remariée. Décédée à TROUVILLE-SUR-MER (14360), le 2 octobre 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me BOURDEAU, Notaire à PARIS (9ème), 93 rue Saint-Lazare, le 17 juin 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me BOURDEAU, Notaire à PARIS, référence CRPCEN : 75027, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de LISIEUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.